

Décharge 2014: Autorité bancaire européenne (ABE)

2015/2188(DEC) - 28/04/2016 - Acte final

OBJECTIF : octroi de la décharge à l'Autorité bancaire européenne (ABE) pour l'exercice 2014.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision (UE) 2016/1507 du Parlement européen concernant la décharge sur l'exécution du budget de l'Autorité bancaire européenne pour l'exercice 2014.

CONTENU : avec la présente décision, le Parlement européen donne décharge au directeur exécutif de l'Autorité bancaire européenne sur l'exécution du budget de l'Autorité pour l'exercice 2014.

La décision est conforme à la résolution du Parlement européen approuvée le 28 avril 2016 et comporte une série d'observations qui font partie intégrante de la décision de décharge (se reporter au résumé de l'avis du 28 avril 2016).

Parmi les principales observations faites par le Parlement dans la résolution accompagnant la décision de décharge, ce dernier plaide en faveur d'une **amélioration globale de la prévention de la corruption**, au moyen d'une approche globale intégrant tout d'abord un meilleur accès du public aux documents et des règles plus strictes en matière de conflits d'intérêts.